

LETTRE ENCYCLIQUE  
DE NOTRE TRÈS-SAINTE PÈRE LE PAPE GREGOIRE XVI  
A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques.  
SUITE ET FIN.

A nos vénérables frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques,  
GREGOIRE XVI PAPE.  
VÉNÉRABLES FRÈRES, Salut et Bénédiction Apostolique.

Or, parmi ces Sectaires ainsi frustrés dans leur attente et recomptant dans leur esprit chagrin les sommes immenses dépensées à éditer leurs Bibles et à les répandre sans aucun résultat, il s'en est trouvé naguère qui ont ourdi leurs trames sur un nouveau plan, se proposant pour but d'atteindre, comme par une première attaque, les âmes des habitants de l'Italie et des citoyens de notre propre Ville. Il nous est prouvé, par des mes-ages et des documents reçus il y a peu de temps, que des hommes des sectes diverses se sont réunis l'an dernier à New-York, en Amérique, et le jour d'avant les Ides de Juin, ont formé une nouvelle Association, dite de l'Alliance Chrétienne, destinée à recevoir dans son sein des membres de tout pays et de toute nation, et à se fortifier par l'adjonction ou l'affiliation d'autres Sociétés établies pour lui venir en aide, dans le but commun d'inculquer aux Romains et aux autres peuples de l'Italie, sous le nom de liberté religieuse, l'amour insensé de l'indifférence en matière de Religion. Car ils avouent que depuis un grand nombre de siècles les institutions de la nation Romaine et Italienne sont d'un si grand poids, que rien de grand ne s'est produit dans le monde qui n'ait eu son principe de cette Ville-mère; ce qu'ils n'attribuent pas à l'établissement en ces lieux, par la disposition du Seigneur, du Siège suprême de Pierre, mais à certains restes de l'antique domination des Romains, persistants dans la puissance que Nos Prédécesseurs ont usurpée, disent-ils. C'est pourquoi, comme ils ont résolu de gratifier tous les peuples, sous le nom de liberté de conscience, de la liberté de l'erreur, d'où coule, à leur avis, comme de sa source, pour l'accroissement de la prospérité publique, la liberté politique, ils croient ne rien pouvoir si, d'abord, ils n'avancent leur œuvre auprès des citoyens Italiens et Romains, dont l'autorité et l'action sur les autres peuples leur serait ensuite un secours tout-puissant. Et ils comptent atteindre aisément ce premier résultat, tant d'Italiens séjournant dans les diverses parties de la terre, d'où un grand nombre reviennent à la patrie, parmi lesquels beaucoup, ou spontanément enflammés du goût des choses nouvelles, ou corrompus dans leurs mœurs, ou en proie à la misère, sont déterminés sans beaucoup de peine à donner leur nom à l'Association nouvelle ou du moins à lui vendre leur concours à prix d'argent. Ils emploient donc tous les moyens pour que leurs Bibles vulgaires et corrompues soient portées jusques dans Rome, et mises clandestinement entre les mains des Fidèles par les mains de ces hommes de toutes parts ramassés, qui distribuent avec elles, afin d'aliéner l'esprit des lecteurs de l'obéissance à l'Eglise et à ce Saint-Siège, les livres et les libelles les plus détestables, ou composés par ces Italiens, ou traités d'autres auteurs, entre lesquels ils recommandent particulièrement l'Histoire de la Réforme de Merle d'Aubigné, et les Mémoires sur la Réforme en Italie de Jean Cric. Du reste, on peut se faire une idée de ce que peuvent être tous ces écrits, d'après ce Statut de l'Association, relatif aux réunions particulières de certains Associés pour le choix des livres, qui défend d'admettre jamais dans ces assemblées deux membres appartenant à la même secte religieuse.

Aussitôt que ces choses Nous ont été rapportées, Nous n'avons pu que nous affliger profondément en considérant le péril préparé par les Sectaires à la pleine sûreté de la très sainte Religion, non seulement dans les lieux éloignés de Rome, mais jusqu'au centre même de l'unité Catholique. Car bien qu'on ne puisse avoir aucune crainte de voir jamais défaillir le Siège de Pierre sur lequel a été déposé par le Christ, notre Seigneur, l'inepugnable fondement de son Eglise, il ne Nous est pas permis cependant de négliger la défense de son autorité, et l'office même du Suprême Apostolat Nous rappelle sans cesse le compte rigoureux que demandera de Nous le divin Prince des Pasteurs pour l'ivraie croissant avec plus d'abondance dans le Champ du Seigneur, si l'homme ennemi a pu en répandre la semence pendant Notre sommeil, et pour le sang de brebis confiées à Notre garde, si c'est par notre faute qu'elles ont péri.

A ces causes, plusieurs Cardinaux de la Sainte-Eglise Romaine ayant été réunis en Conseil, et toute l'affaire ayant été gravement et mûrement pesée,

de leur avis, nous avons résolu d'adresser à vous tous, vénérables frères, cette Lettre par laquelle et Nous condamnons de nouveau, en vertu de l'autorité Apostolique, toutes les susdites Sociétés Bibliques déjà réprouvées par nos prédécesseurs, et de même, par le jugement de notre Suprême Apostolat, nous réprouvons nominativement et nous condamnons l'Association nouvelle ci-dessus désignée de l'Alliance Chrétienne, constituée l'an dernier à New-York, ainsi que toutes les Sociétés du même genre qui déjà se seraient unies ou qui s'uniraient dans la suite à cette Association. Qu'il soit donc connu de tous que ceux-là seront devant Dieu et devant l'Eglise coupables d'un crime très grave qui oseraient donner leur nom ou prêter leur aide à quelque une desdites Sociétés, ou qui les favoriseraient d'une manière quelconque. Nous confirmons en outre et Nous renouvelons par notre Autorité Apostolique les prescriptions rappelées plus haut et déjà depuis longtemps promulguées sur la publication, la propagation, la lecture et la conservation des livres de l'Ecriture sacrée traduits en langues vulgaires: quant aux autres ouvrages, quels qu'en soient les auteurs, Nous vous rappelons, pour l'instruction de tous, qu'on doit se tenir aux Règles générales et aux Décrets de nos Prédécesseurs placés en tête de l'Index des livres prohibés; et que non seulement on doit se garder des livres nominativement indiqués dans ce même Index, mais encore de tous ceux dont il est question d'une manière générale dans lesdites proscriptions.

Pour Vous, Vénérables Frères, appelés à partager Notre sollicitude, nous vous recommandons vivement, dans le Seigneur, d'annoncer et d'expliquer, selon les lieux et les temps (*oro loco et tempore*), aux peuples confiés à votre charge pastorale, ce jugement Apostolique et nos présents commandements, et de faire tous vos efforts pour éloigner les brebis fidèles de la susdite Association de l'Alliance Chrétienne, et de toutes celles qui lui viennent en aide, ainsi que des autres Sociétés Bibliques et de tout rapport avec les unes ou avec les autres. D'après cela, ce sera à vous d'ôter des mains des fidèles soit les Bibles traduites en langue vulgaire, publiées contrairement aux sanctions ci-dessus rappelées des Pontifes Romains, et de plus, de veiller à ce que, par vos avertissements et par votre autorité, les fidèles apprennent quels pâturages ils doivent regarder comme salutaires, les quels comme nuisibles et mortels: *Monitis et auctoritate vestra edoceantur quod pabuli genus sibi salutare, quod noxium ac mortiferum ducere debeant.* Cependant, appliquez-vous chaque jour davantage, Vénérables Frères, à la prédication de la parole de Dieu, soit par Vous-mêmes, soit par les Cures ayant charge d'âmes dans chaque Diocèse, et par les autres Ecclésiastiques propres à cette fonction; veillez avec une vigilance toute particulière sur ceux-là surtout qui sont chargés d'expliquer publiquement l'Ecriture Sacrée, afin qu'ils s'acquittent soigneusement de leur office, selon la portée de leurs auditeurs, et aussi afin qu'aucun d'eux n'ait l'audace d'expliquer et d'interpréter les Divines Lettres d'une manière contraire, sous quelque rapport que ce soit, à la tradition des Pères ou en dehors du sens de l'Eglise catholique. Enfin, de même que le propre d'un bon Pasteur est non seulement de protéger et de nourrir les brebis qui restent près de lui, mais encore de courir à la recherche de celles qui se sont écrites au loin et de les ramener au bercail, de même Votre devoir et le Nôtre sera d'employer toutes les forces de l'amour pastoral pour faire reconnaître, par la grâce de Dieu, la gravité de leur péché à tous ceux qu'auraient pu séduire les sectaires ci-dessus désignés et les propagateurs de mauvais livres, afin qu'ils expient leur faute par le remède d'une salutaire pénitence. Votre sollicitude pastorale ne doit pas même négliger les séducteurs de ces malheureux ni les maîtres eux-mêmes de l'impunité; quoique leur iniquité soit plus grande, nous ne devons pas nous abstenir de procurer avec ardeur leur salut par toutes les voies et moyens en notre pouvoir.

Du reste, Vénérables Frères, nous demandons une vigilance plus particulièrement active contre les embûches et les tentatives des Associés de l'Alliance Chrétienne, à ceux de votre Ordre qui régissent les Eglises situées en Italie ou dans les lieux que les Italiens fréquentent plus souvent et en plus grand nombre, mais surtout dans les limitrophes et partout où se trouvent des marchés et des ports d'où le passage en Italie est plus fréquent. Les Sectaires s'efforçant d'exécuter leurs desseins dans ces lieux-là même, c'est surtout aux Evêques de ces lieux de travailler ardemment avec Nous à déjouer, par le secours du Seigneur, leurs machinations.

Vos efforts et les nôtres auront, nous n'en doutons pas, l'appui des Puissances civiles, particulièrement des très hauts et très puissants Princes de